



## Communiqué de presse

Luxembourg, le 11 décembre 2017

### La Cour des comptes européenne s'intéresse à la gardienne du marché de l'assurance

La Cour des comptes européenne réalise actuellement un audit de l'AEAPP (l'Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles), la gardienne du marché de l'assurance. Les auditeurs vont se concentrer sur deux domaines d'activité essentiels de l'AEAPP: la surveillance du marché de l'assurance, notamment les mesures prises pour promouvoir la convergence en matière de surveillance, et le test de résistance auquel elle procède dans le but de garantir la stabilité financière.

L'AEAPP est l'une des trois autorités européennes de surveillance créées à la suite de la crise financière de 2008. Elle vise principalement à assurer un niveau de réglementation et de surveillance efficace et cohérent sur les marchés de l'assurance et de l'épargne-retraite au sein de l'UE, à améliorer la protection des consommateurs, à combattre le risque systémique, à rétablir la confiance dans le système financier et à renforcer le contrôle des groupes transfrontaliers.

«À l'échelle de l'UE, le marché de l'assurance représente quelque 11 000 milliards d'euros d'actifs et, dans certains États de l'Union, les assureurs détiennent des actifs dont le montant total excède largement les 100 % du PIB de leur pays respectif. Il est crucial que la surveillance exercée par l'AEAPP soit efficace si l'on veut que les intérêts des consommateurs soient protégés et que le marché de l'assurance inspire confiance», a déclaré **M. Rimantas Šadžius, le Membre de la Cour des comptes européenne responsable du rapport.**

L'audit comprendra une analyse d'experts dans le domaine du test de résistance, des enquêtes destinées aux autorités nationales et aux compagnies d'assurances, ainsi que des visites auprès d'associations d'assureurs et d'autres parties prenantes.

L'audit de l'AEAPP représente une activité hautement prioritaire du programme de travail annuel de la Cour des comptes pour 2018 et le rapport devrait donc être publié avant la fin de l'année prochaine.

#### Remarques à l'intention des journalistes

L'AEAPP a commencé ses activités en 2011 et a remplacé le comité européen des contrôleurs des assurances et des pensions professionnelles. Elle joue le rôle d'organe consultatif indépendant auprès de la Commission, du Parlement et du Conseil de l'Union européenne. Elle est l'une des agences de l'UE chargées d'exécuter des tâches techniques ou scientifiques spécifiques et de

## ECA Press

Mark Rogerson – Porte-parole

T: (+352) 4398 47063

M: (+352) 691 55 30 63

Damijan Fišer – Attaché de presse

T: (+352) 4398 45410

M: (+352) 621 55 22 24

12, rue Alcide De Gasperi - L-1615 Luxembourg

E: [press@eca.europa.eu](mailto:press@eca.europa.eu)

@EUAuditors

[eca.europa.eu](http://eca.europa.eu)

fournir des conseils fondés sur des éléments factuels afin de contribuer à l'élaboration de politiques et de lois éclairées au niveau de l'Union et des États membres. L'AEAPP est compétente en ce qui concerne les entreprises d'assurance et de réassurance, les conglomérats financiers, les institutions de retraite professionnelle et les intermédiaires d'assurance.